

# Challan de Belval, secrétaire controversé de l'intendant Poivre

---

Par Jean Paul Morel

## Curriculum vitae

Ce monsieur s'est fait connaître des médias dans trois épisodes de son existence. D'abord à l'occasion d'un emprisonnement à la Bastille, puis lors d'un séjour en Guyane où il était secrétaire du gouverneur, le chevalier Turgot, et enfin par son passage à l'Isle de France en tant que secrétaire de l'intendant Pierre Poivre. Dans les deux premiers épisodes, il apparaît sous le nom de Chalan ou Challan ; ce n'est qu'à compter de son voyage à l'Isle de France qu'il ajoute Belval à son patronyme, avec deux orthographes Belval ou Belleval. Nous avons choisi de l'appeler Challan de Belval.

On trouve dans les archives parisiennes l'acte notarié de son mariage le 15 octobre 1761<sup>1</sup>. Mariage de François Philibert Challan, bourgeois de Paris y demeurant, fils de feu François Challan Notaire royal au bayage et chancellerie d'Avalon en Bourgogne et de demoiselle Madeleine Tenchon sa veuve, avec Cécile Marie Gallodier, fille de Edme Gallodier, bourgeois de Paris.

Les archives de la Bastille fournissent quelques éléments de son état-civil :

« François-Philibert Challan, âgé de 32 ans, natif d'Avallon en Bourgogne, secrétaire de M. Pottier, intendant de commerce, entré le 10 décembre 1762 [à la Bastille], sorti le 10 janvier 1763. »

Challan est donc né en 1730, et sera âgé de 37 ans quand il s'embarquera avec Pierre Poivre pour les Mascareignes.

L'affaire qui lui valut d'être embastillé un mois durant est bien expliquée dans les archives de la Bastille. Challan était alors secrétaire de M. Pottier, Intendant du Commerce. Un certain sieur Duvergé (ou Vergez), négociant de Bordeaux (ou de Bayonne<sup>2</sup>) qui avait un procès dont le rapport (l'instruction) était entre les mains de M. Pottier, accusait Challan de lui avoir soutiré de l'argent afin que celui-ci biaise en sa faveur les pièces rapportées au procès. Challan avait une tout autre version de l'affaire. Duvergé avait été l'amant de sa femme, et c'est en remerciement de ses charmes qu'il avait remis à celle-ci la somme de cinq mille et quelques livres. Finalement éconduit par cette dame qui lui avait préféré un nouvel amant, Duvergé accusait Challan pour se venger de son épouse. Il semble que c'est l'explication soutenue par Challan qui l'emporta. On peut s'étonner que Poivre tenant d'une morale stricte, chantre de la vertu, qui ne pouvait ignorer cette affaire, ait choisi Challan pour secrétaire particulier.

Mais il est vrai que depuis cette affaire, Challan avait été, en quelque sorte, réhabilité, puisqu'il était passé à Cayenne en tant que secrétaire du chevalier Turgot lorsqu'il vint y prendre ses fonctions de gouverneur. Le chevalier Turgot fit un très bref séjour en Guyane, il arriva à Cayenne mi-décembre 1764 pour en repartir trois mois plus tard.

Le nom de Challan (ou Chalan) apparaît dans diverses correspondances et mémoires en rapport avec l'affaire de Kourou. Il aurait eu de l'influence auprès du chevalier Turgot et ne serait pas étranger à la désunion entre le gouverneur et son intendant Thibault de Chanvalon. C'est d'ailleurs l'écho dont fait état le ministre<sup>3</sup> :

« Vous avez avec vous un secrétaire nommé Chalan qui a une très mauvaise réputation et qui est connu pour un esprit fort dangereux. Il était à Cayenne où l'on assure qu'il a infiniment contribué à la division des deux chefs et aux maux qui en ont résulté. »

---

<sup>1</sup> Acte repéré grâce à Google et au lien : <http://www.famillesparisiennes.org/patro/ch.html> Pas de certitude que ce soit bien le Challan qui sera embastillé et deviendra secrétaire de Poivre, mais la similitude du double prénom : « François Philibert », la coïncidence : « Avallon en Bourgogne, et la cohérence de la date du mariage avec son âge et son emploi du temps, rendent très peu probable le risque d'une confusion.

<sup>2</sup> Des différences selon les documents dont nous faisons état.

<sup>3</sup> Base docu=>12 & 15 juillet 1768 - Ministre à Poivre.

Il semble qu'avant que Poivre soit sollicité pour être intendant des Mascareignes au printemps 1766, le poste ait été offert à Bougainville qui l'aurait accepté dans un premier temps, et « on » lui aurait alors proposé de prendre Challan pour secrétaire.<sup>4</sup> Aucune précision sur le « on ». Le décret de rétrocession des Mascareignes à la couronne datant du mois d'août 1764, c'est certainement en 1765 qu'eut lieu cette proposition qui n'eut pas de suite.

### **Challan de Belval, secrétaire particulier de l'intendant Poivre**

Après avoir été secrétaire du chevalier Turgot puis (presque) de Bougainville, il n'est pas étonnant de retrouver Challan occupant la même fonction auprès de l'intendant Poivre. En effet Poivre connaissait depuis longtemps le chevalier Turgot et son frère l'Intendant de Limoges<sup>5</sup> ; de même il était connu de Bougainville, tous deux avaient fréquenté les bureaux du ministre de la Marine à Versailles à l'été 1766 et s'étaient concertés à propos de la navigation dans les mers de l'archipel indonésien et sur les îles des Moluques où l'on pourrait se procurer les épicerie fines.

Début 1767, Challan, devenu Challan de Belval, est à Lorient, prêt à embarquer avec l'intendant Poivre pour l'Isle de France. Il survient alors une histoire de fret chargé en contrebande sur *la Garonne*, flûte du roi sur laquelle embarquait le nouveau gouverneur des Mascareignes, M. Dumas. Cette affaire de pacotille frauduleuse devait brouiller gravement et définitivement Poivre et Dumas, ce dernier s'étant convaincu que Poivre était à l'origine de la dénonciation de cette soi-disant fraude, dénonciation destinée à le discréditer avant même son départ<sup>6</sup>.

Challan apparaît dans cette affaire car Dumas le soupçonna d'être le mauvais génie de Poivre, l'instigateur de ce coup fourré, et il répliqua aussitôt en dénonçant Challan auprès du ministre<sup>7</sup> :

« ... toujours séduit par l'air de simplicité qui annonce M. Poivre, j'attribuai cette conduite au Sr Challan de Belval, son secrétaire, qui dans ce temps-là me fournit l'occasion de le connaître pour un mauvais sujet, et c'est ainsi que je m'en expliquai dans ma lettre à M. Dubuc<sup>8</sup>, en date du 1<sup>er</sup> mars 1767. »

Suite à cette dénonciation, le ministre pria Poivre de se séparer de son secrétaire, il écrivit de sa propre main :<sup>9</sup>

« C'est, Monsieur, pour votre honneur, pour votre propre considération et pour la connaissance que j'ai de votre délicatesse sur ce qui intéresse la pureté de vos mœurs que je me suis déterminé à vous éclairer sur le compte du Sr Chalan, et à vous prescrire son renvoi de l'Isle de France. Vous aimez la vertu, vous la professez, il serait contradictoire avec de pareils sentiments de garder auprès de vous, comme dépositaire de votre confiance, un homme aussi décrié et aussi méprisable. »

Mais le bâtiment qui emportait Poivre à l'Isle de France avait appareillé avant que l'ordre de se séparer de Challan ne lui fut parvenu. C'est par un vaisseau de Compagnie des Indes, *l'Outarde* arrivée à l'Isle de France le 29 septembre 1767, que Poivre reçut cette prescription du ministre. Il dut apprendre en même temps d'où lui venait ce mauvais coup. Cela le mit de très mauvaise humeur, et il ne renvoya pas son secrétaire en métropole, comme nous l'apprend le journal de Dumas :

« Il faut que par l'arrivée du navire de la Compagnie *l'Outarde*, M. Poivre ait reçu quelque lettre du Ministre au sujet de son secrétaire, car il en a pris un autre depuis et a donné au Sr Challan la qualité de greffier de l'intendance, par laquelle il a cru masquer son inexactitude à exécuter les ordres du Ministre, cet homme n'est pas moins le chef de ses bureaux. J'ai remarqué que depuis l'arrivée de ce vaisseau M. Poivre met beaucoup d'humeur dans tout ce qui se passe entre nous. »<sup>10</sup>

<sup>4</sup> Journal de Dumas au 11 novembre 1768.

<sup>5</sup> Sur ce site *Poivre, Réaumur et le chevalier Turgot*.

<sup>6</sup> Sur ce site *Pacotille frauduleuse sur la flûte la Garonne*

<sup>7</sup> Base docu=>8 novembre 1767 - Dumas au ministre. Long exposé de son administration.

<sup>8</sup> Dubuc ou Dubucq est premier commis du ministre de la Marine, directeur du bureau des Colonies, l'interlocuteur des administrateurs des Mascareignes, mais il est aussi une relation personnelle de M. Dumas.

<sup>9</sup> On trouvera avec cette lettre quelques explications sur ce qui était reproché au secrétaire de Poivre. Base docu=>29 avril 1767 et 20 mars. Ministre à Poivre : il serait peu convenable que le Sr Challan ...

<sup>10</sup> Journal de Dumas en date du 12 octobre 1767.

Dumas fit part au ministre du rôle de Challan dans leurs sentiments réciproques <sup>11</sup> :

« L'ordre que j'ai lieu de croire qu'il a reçu de vous, Monseigneur, de renvoyer le Sr Challan et qu'il s'est dispensé d'exécuter, m'en a fait un ennemi implacable et irréconciliable. Aussi dois-je m'attendre avec le caractère que je lui connais, à beaucoup plus de calomnies que je n'en puis imaginer ni prévoir, car il faudrait pour cela être expert en atrocité. »

On peut être certain que Challan ne fit rien qui put contribuer à réconcilier les deux administrateurs, bien au contraire, on peut le soupçonner d'être pour quelque chose dans la dénonciation systématique des agissements de Dumas dans la correspondance de Poivre au ministre.

Dumas estimait que Poivre gouvernait sous influence de mauvais conseillers, et Challan était de ceux-là <sup>12</sup>: « M. Poivre se laisse conduire aveuglement par M. Hermans et par le Ch. de Maudave, et par le Sr Challan de Belleval ». Fin août, Dumas soupçonne Challan de vouloir passer en Inde <sup>13</sup>:

« J'ai appris que le Sr Belleval, associé dans l'achat du navire *la Raison* provenant du Sr Nevé, se proposait de partir sur ce vaisseau pour s'en aller dans l'Inde ; c'est quitter la partie trop tard ou trop tôt : cet homme a fait trop de mal ici pour que je consente à son embarquement ; il faut maintenant qu'il attende ici les ordres du Ministre. Voilà ce qu'on appelle prévoir les événements. Cet homme associé ici dans l'armement de quatre vaisseaux, savoir *l'Utile*, *la Comtesse de Champagne*, *le Desforges*, et *la Raison*, sent bien que si M. Poivre est relevé, on lui rendra des mauvais comptes du produit de ces armements, pour lesquels il n'a fait d'autres mises dehors que les secours qu'ont pu fournir les magasins du Roi »

Le 27 novembre 1768, par l'arrivée du vaisseau *le Massiac*, Dumas apprenait son rappel en France. Par le même bâtiment Poivre recevait une sévère admonestation du ministre, où sa mauvaise volonté à exécuter l'ordre de se séparer de son secrétaire était soulignée ; il était mis en demeure de renvoyer sans plus tergiverser le sieur Challan en France :

« Je sais que vous lui avez ôté le titre de votre secrétaire, mais vous l'avez mis à la tête de vos bureaux, c'est une illusion que ce changement d'état, et il continue d'être votre homme de confiance. Je vous déclare, Monsieur, que le Roi ne veut pas qu'il reste dans la colonie, et qu'il vous ordonne de le renvoyer par le premier vaisseau qui partira de l'Isle de France.

L'ordre fut exécuté, Challan quitta la colonie<sup>14</sup>, non pas sur *la Boudeuse* ou *l'Etoile*, les deux premiers bâtiments à appareiller pour la France, mais un mois plus tard, le 26 janvier, sur *le Massiac*, vaisseau qui fit escale à Bourbon jusqu'au 14 février.<sup>15</sup>

En même temps que Dumas, le chirurgien-major de l'hôpital, le sieur Dazille était rappelé. Son rappel faisait suite à la dénonciation par l'intendant Poivre de graves abus commis par ce monsieur dans l'exercice de ses fonctions<sup>16</sup>. De retour en France, Dazille<sup>17</sup> devait crier son innocence, attribuant sa déchéance à deux facteurs, d'une part sa grande proximité avec Dumas, et également sa connaissance du comportement sulfureux de Challan à Cayenne où lui-même était en poste pendant le gouvernement du chevalier Turgot. C'est peut-être lui qui à Lorient avait fait connaître à Dumas les circonstances de l'embastillement de Challan.

On remarquera que pas un seul proche de Dumas n'échappa aux foudres de Poivre. Vauquelin, Glemet, Dazille, tous trois, comme Dumas, furent accusés par Poivre de malversations.

## Challan de retour à l'Isle de France

<sup>11</sup> Base docu=>24 février 1768 - Dumas au ministre. Long récit de ses dissensions avec Poivre.

<sup>12</sup> Base docu=>9 janvier 1768 - Dumas au ministre. Plaintes contre Poivre ...

<sup>13</sup> Journal de Dumas au 28 août 1768.

<sup>14</sup> Base docu=>27 janvier 1769 : Poivre au ministre. Conformément à votre ordre ...

<sup>15</sup> Sur le rôle du *Massiac* on trouve « Challan de Belleval – passager- embarqué à l'Isle de France le 24/01/1769 – passager pour la France, à la table, aux frais du Roi. ». Il est accompagné de « Louis La Tour - domestique passager – domestique du Sr Belleval, passager pour la France, à l'office, aux frais du Roi ».

<sup>16</sup> Plusieurs documents à ce sujet, en particulier : Base docu=>22 et 23 juin 1768. Plaintes de l'intendant Poivre et du commissaire de la Marine Chevreau.

<sup>17</sup> Voir aux A.N. col E 112, dossier personnel Dazille, chirurgien. Vue 58 : « il est évident que M. Poivre en détruisant le Sr Dazille suivit en cela l'impulsion du Sr Chalan son secrétaire dont le Sr Dazille avait précédemment connu les manœuvres et les intrigues et qui par là devait lui déplaire naturellement. »

Il semble qu'une fois en France, Challan poursuivit ses manœuvres déstabilisatrices de la colonie. Il serait l'auteur de l'expédition à l'Isle de France de la copie d'un paquet de lettres de soutien adressées par des colons à Dumas et dont ce dernier, rendu en France, avait fait état pour sa défense. Parmi ces lettres, une lettre de Desroches à son prédécesseur, pour le moins maladroite. Ces lettres diffusées dans la colonie en septembre 1770, ranimèrent les dissensions, celle de Desroches indisposa gravement Poivre contre ce gouverneur ; rivalité et mépris succédèrent à un semblant d'entente cordiale.<sup>18</sup>

Le 29 juillet 1771, par le vaisseau de la Compagnie des Indes *l'Actionnaire*, deux hommes étaient de retour à l'Isle de France pour le plaisir des uns et le désespoir des autres : Rivalz de St Antoine et Challan de Belval. Tous deux proches de l'intendant avaient été détestés de Dumas et de ses supporters. Contrairement à ce qu'a pu écrire le chevalier Desroches<sup>19</sup>, le retour de Challan ne venait pas de sa seule initiative, il faisait suite à une démarche de l'intendant Poivre auprès de son protecteur, le ministre Bertin, qui décidément ne lui refusait rien. Bertin intervint auprès de l'abbé Terray, éphémère ministre de la Marine, qui autorisa Challan à retourner auprès de Poivre<sup>20</sup> :

« M. Bertin m'ayant témoigné, Monsieur, que vous désiriez qu'on vous renvoyât le Sr Challan de Belleval qui a été votre secrétaire, et dont l'aide vous est nécessaire, je veux bien me prêter à vos vœux malgré les raisons qu'il y a eues de soupçonner cet employé d'avoir été le principal auteur des vives discussions qui s'étaient élevées entre vous et M. Dumas. »

Cet épisode mérite réflexion, car l'explication qui vient à l'esprit ne tient pas. Ce n'est pas en apprenant la chute du duc de Praslin que Poivre demanda à retrouver son secrétaire. Ce dernier a embarqué sur *l'Actionnaire* le 12 avril 1771, donc avant que Poivre n'apprenne la chute du gouvernement. C'est donc très probablement Challan qui, dès la chute du ministère, est allé trouver Bertin pour lui demander son intervention. Cela signifie que Challan avait ses entrées chez ce ministre et un certain pouvoir de persuasion.

Ainsi, après deux ans et demi d'absence, Poivre retrouvait son secrétaire particulier qui devait rester à son côté jusqu'à son départ de la colonie. L'attachement de Poivre à son secrétaire devait être particulièrement vif comme en témoigne les faits : manœuvre de Poivre pour ne pas exécuter l'injonction du ministre à se séparer de son secrétaire, puis satisfaction par Bertin du désir de Poivre de récupérer son secrétaire.

Pendant la dernière année passée au côté de l'intendant, Challan fut critiqué par le gouverneur Desroches et surtout par le commissaire de la Marine Courcy, venu seconder l'intendant Poivre, mais proche de Desroches, et par là-même adversaire de Poivre. Jugement de Desroches<sup>21</sup> :

« Depuis l'arrivée de Sr Rivalz et du Sr Chalan de Belval, la horde des accapareurs et des brouillons a pris une nouvelle consistance ; ils font trembler tous les honnêtes gens, et on les craint d'autant plus que M. Poivre les soutient de toutes ses forces : ils soupent régulièrement ensemble, et c'est là que tout se projette. Je n'ai vu que quatre minutes une seule fois le Sr. Chalan, et deux fois le Sr Rivalz. Les gens de cette trempe là m'évitent par instinct. »

Jugement de Courcy<sup>22</sup> à peine deux semaines après son arrivée dans la colonie<sup>23</sup> :

« Le Sr Chalan de Belval, qui lors des discussions entre Mrs Poivre et Dumas, était alors secrétaire de ce premier, fut renvoyé en France parce que son mauvais génie avait porté le feu et la flamme partout ! Cet homme dangereux est encore revenu ici reprendre ses fonctions auprès de M. Poivre. Il est abhorré dans la Colonie, et n'y voit exactement que ceux que l'on méprise autant que lui. Il serait étonnant que M. Poivre ignorât tout ce qu'on dit de pareils sujets, et combien l'on murmure de son étroite liaison avec eux »

Jugement réitéré par Courcy un peu plus tard<sup>24</sup> :

<sup>18</sup> Base docu=>En février 1771 - Desroches au ministre. Conséquences d'un éloge intempestif à son prédécesseur.

<sup>19</sup> Base docu=>2 septembre 1771 - Desroches au ministre : Rivalz et Chalan sont arrivés sur *l'Actionnaire*

<sup>20</sup> Base docu=>31 mars 1771 - Ministre à Poivre. Sur invitation de Bertin.

<sup>21</sup> Base docu=>2 septembre 1771 - Desroches au ministre.

<sup>22</sup> Courcy est arrivé à l'Isle de France avec Kerguelen sur *le Berryer*, le 19 août 1771.

<sup>23</sup> Base docu=>3 septembre 1771 - Courcy au ministre. Haine réciproque Desroches-Poivre

<sup>24</sup> Base docu=>8 octobre 1771 - Courcy au ministre.

« Je ne puis m'empêcher de vous redire que le Sr Chalan de Belval, secrétaire de M. Poivre, est et sera, selon les apparences, tant qu'il restera ici, le fléau de la colonie. »

Jugement rabâché par Courcy <sup>25</sup>:

« Quant au Sr Chalan de Belval, secrétaire de M. Poivre, vous saurez bien sûrement par la voix publique, à combien d'excès cet homme s'est porté pour troubler la bonne harmonie qui aurait dû régner ici. Il n'est point, je crois d'esprit plus dangereux que ce Sr Chalan de Belval.

On ne sait rien de l'existence de Challan après le départ de Poivre de la colonie le 20 octobre 1772. Retourna-t-il en France avec Poivre ? Toujours est-il qu'il se trouve à l'Isle de France au quartier des Pamplemousses, à l'heure de sa mort le 3 juillet 1775<sup>26</sup>.

Il y a un dossier personnel à son nom aux Archives Nationales parmi le personnel colonial<sup>27</sup> où il est question du règlement de sa succession en 1777, savoir des biens à l'Isle de France estimés à 67.822 livres. On apprend en même temps qu'il avait un seul héritier, une fille, prénommée Cécile, qui souhaitait percevoir en France le montant de son héritage.

\* \* \*

---

<sup>25</sup> Base docu=>1<sup>e</sup> avril 1772 - Courcy au ministre.

<sup>26</sup> Selon Adrien d'Epinay *Renseignements pour servir à l'histoire de l'Isle de France*, p.215.

<sup>27</sup> A.N. Col E 68 : Challan de Belleval, habitant de l'île de France.